

La police municipale



Contacts

2, rue Pierre Corneille (Halle Nodet) – 77130 Montereau

Tél. 01 64 70 38 87 – contact.securite@ville-montereau77.fr

Horaires d'ouverture au public du poste PM

Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h

A partir de 18h en semaine ainsi que **le samedi toute la journée**, vous devez joindre les agents par téléphone avant de vous présenter au poste (ceux-ci étant en patrouille).



Missions

- Sécurité, sûreté, salubrité et tranquillité publiques
- Opération Tranquillité Vacances
- Aide envers les administrés
- Patrouilles pédestres et véhiculées
- Application des arrêtés municipaux
- Relevé des infractions au stationnement ainsi que celles au code de la route
- Dépistage de l'alcoolémie sur la voie publique pour les infractions prévues au Code de la route
- Surveillance et régulation de la circulation routière
- Gestion des « mamans et papas sécurité », agents municipaux qui sécurisent les abords des écoles de la ville
- Formation à la sécurité routière des élèves des écoles élémentaires
- Rédaction des mains courantes, rapports d'activités, objets trouvés...
- Déclaration de chiens dangereux : toute personne propriétaire d'un chien « dangereux » de 1^{ère} et 2^e catégorie (les chiens d'attaque et les chiens de garde et de défense) doit obtenir auprès de la Police Municipale un permis de détention délivré par le Maire.

Zoom sur la Police Municipale

- 18 policiers municipaux, 3 Agents de Surveillance de la Voie Publique, 1 agent d'accueil et 1 secrétaire administrative
- Une brigade canine avec 2 Bergers (hollandais et malinois)
- Un réseau radio numérique
- Un équipement individuel complet (revolver, matraque, bombe lacrymogène, gilet pare-balles)
- Des patrouilles de 8h à 2h